

PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE CANADA POUR LES PRAIRIES

aux recommandations formulées dans le Rapport 1, Transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone, des rapports 1 à 5 de 2022 du commissaire à l'environnement et au développement durable

N° de référence du rapport	Recommandations du BVG	Réponse du Ministère	Description du résultat ou du produit final escompté	Date d'achèvement escomptée	Étapes clés préliminaires (description/dates)	Organisme responsable/Point de contact (Nom, poste, n° de tél.)	Indicateur de réalisation (Réservé à l'usage du Comité)
	<p>1.58 Pour mieux intégrer les principes d'une transition équitable aux programmes fédéraux, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Développement économique Canada pour les Prairies et Emploi et Développement social Canada devraient collaborer avec Ressources naturelles Canada afin de définir l'approche du gouvernement fédéral Cette approche pourrait comprendre la conception de nouveaux programmes fédéraux et le recours à des mécanismes existants pour favoriser une transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone qui répond aux divers besoins de la main-d'œuvre et des collectivités concernées.</p>	<p>Réponse de Développement économique Canada pour les Prairies Recommandation acceptée. L'agence, si le mandat le permet, accepte de collaborer avec d'autres ministères et organismes fédéraux afin de concevoir de nouveaux programmes, et de mettre en œuvre d'autres mesures pour soutenir une transition équitable vers une économie à faible émission de carbone qui répond aux divers besoins de la main-d'œuvre et des collectivités concernées dans les Prairies.</p>	<p>En ce qui concerne les futurs programmes à l'appui des initiatives liées à la transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone, Développement économique Canada pour les Prairies, si le mandat le permet, examinera la meilleure façon de répondre aux divers besoins de la main-d'œuvre et des collectivités, en coordination avec les autres ministères fédéraux concernés, de manière à refléter la nature locale de la prestation de ses programmes.</p>	<p>En cours</p>	<p>Le mandat de Développement économique Canada pour les Prairies consiste à travailler avec les entreprises et les collectivités pour développer et diversifier les économies locales. Dans le cadre de ce mandat, Développement économique Canada pour les Prairies contribuera à la conception et à la mise en œuvre de nouveaux programmes fédéraux ou à l'utilisation des mécanismes existants pour favoriser une transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone.</p> <p>Développement économique Canada pour les Prairies a une présence importante en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba et travaillera avec les ministères fédéraux concernés sur les programmes qui soutiennent une transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone. Il pourra s'agir de ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • définition claire des rôles et des responsabilités en fonction des mandats des ministères fédéraux en vue d'une approche coordonnée; • utilisation des réseaux existants pour établir des relations avec les intervenants, travail en étroite collaboration avec les collectivités pour établir et élaborer les priorités régionales; • orientation sur la conception et l'exécution globales des programmes qui permettra de mieux comprendre la réalité économique des provinces des Prairies, en mettant l'accent sur le besoin de diversité économique, 	<p>Développement économique Canada pour les Prairies, sous-ministre adjoint, Politique et Orientation stratégique, Anoop Kapoor, 613-513-6931</p>	

					<p>diversité qui attirera de nouveaux investissements de secteurs et d'entreprises pour favoriser la croissance de l'emploi;</p> <ul style="list-style-type: none">• expertise et contribution tenant compte des défis particuliers auxquels font face les collectivités et régions touchées et de leurs difficultés économiques propres.		
--	--	--	--	--	---	--	--

	<p>1.63 Ressources naturelles Canada, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et Développement économique Canada pour les Prairies, avec l'appui d'Emploi et Développement social Canada, devraient collaborer à l'évaluation et au suivi des résultats qui favorisent une transition équitable, et en rendre compte. Ils devraient notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • définir les indicateurs et les données nécessaires pour évaluer et surveiller les effets à long terme de l'élimination progressive du charbon sur la main-d'œuvre et les collectivités touchées; • suivre les progrès en fonction d'indicateurs qui correspondent au Cadre d'indicateurs canadien lié aux objectifs de développement durable et reflètent la diversité de la main-d'œuvre et des collectivités directement et indirectement touchées; • définir les résultats à atteindre pour la main-d'œuvre et les collectivités afin de favoriser une transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone; • définir un calendrier de production de rapports publics sur les résultats des programmes appuyant une transition équitable. 	<p>Réponse de Développement économique Canada pour les Prairies. Recommandation acceptée. L'agence convient qu'en ce qui concerne les futurs programmes dont elle doit assurer la prestation, elle travaillera avec d'autres ministères et organismes fédéraux à la mesure du rendement, à la surveillance et à la production de rapports sur la transition équitable.</p>	<p>Développement économique Canada pour les Prairies travaillera avec d'autres agences de développement régional, Emploi et Développement social Canada et Ressources naturelles Canada pour établir des mécanismes de surveillance et de production de rapports pour les futurs programmes de transition équitable. La responsabilité reflétera les mandats des ministères fédéraux concernés et le travail accompli pour acquérir une compréhension globale des résultats d'une transition équitable globale.</p>	<p>En cours</p> <p>Évaluations de l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon (ICTC)/du Fonds d'infrastructure de l'ICTC en 2023-2024</p>	<p>Dans le cadre de son mandat, Développement économique Canada pour les Prairies contribuera à l'élaboration de critères de mesure, de surveillance et de production de rapports sur les résultats de la transition équitable pour les nouveaux programmes fédéraux qui favorisent la transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone.</p> <p>Élimination progressive du charbon Mesure, surveillance et production de rapports Les ministères concernés collaboreront par l'intermédiaire de groupes de travail interministériels de directeurs et de directeurs généraux, dont l'une des tâches sera de définir des indicateurs et des exigences en matière de données pour mesurer et surveiller les effets de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone sur la main-d'œuvre et les collectivités, en utilisant l'expertise provenant des données disponibles, des évaluations des programmes de l'ICTC et du Fonds d'infrastructure de l'ICTC, et la définition de la transition équitable du gouvernement du Canada. Le groupe de DG a commencé à se réunir au printemps 2022 et le groupe de directeurs sera officiellement établi en juin 2022.</p> <p>Développement économique Canada pour les Prairies continuera à fournir à RNCan des renseignements sur les projets de l'ICTC et du Fonds d'infrastructure de l'ICTC, ainsi que des données sur les résultats aux fins de rapports publics.</p> <p>Évaluation des programmes de l'Initiative canadienne de transition pour l'industrie du charbon (ICTC)/du Fonds d'infrastructure de l'ICTC La mesure et la surveillance des résultats globaux des programmes sont assurées par de multiples mesures, notamment grâce au cadre de mesure du rendement existant de Développement économique Canada pour les Prairies.</p> <p>Développement économique Canada pour les Prairies procédera à une évaluation des</p>		
--	--	---	---	---	--	--	--

				<p>programmes de l'ICTC et du Fonds d'infrastructure de l'ICTC en 2023-2024. Le rapport d'évaluation final sera publié sur le site Web du Ministère.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conception et réalisation – Évaluer la conception et la réalisation des initiatives, y compris tout problème de mise en œuvre. Il s'agira notamment de déterminer si les activités du programme ont été mises en œuvre comme prévu. • Efficacité des initiatives – Mesure des effets escomptés dans les collectivités cibles en évaluant la progression des résultats ou des objectifs que les initiatives visent à atteindre. <p>Cadre d'indicateurs canadien pour les objectifs de développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ICTC et le Fonds d'infrastructure de l'ICTC sont des actions ministérielles qui soutiennent l'objectif de croissance propre de la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) actuelle et dont il est fait état dans le rapport sur la Stratégie ministérielle de développement durable (SMDD) 2020-2021 de Développement économique Canada pour les Prairies. • La prochaine SFDD est structurée autour des 17 objectifs de développement durable des Nations Unies. Ses objectifs et indicateurs correspondront au Cadre d'indicateurs canadien pour le programme de 2030 et le prochain rapport de la SMDD. • Les contributions des futurs programmes qui soutiennent une transition équitable vers une économie à faibles émissions de carbone seront intégrées aux futurs rapports sur la SMDD de Développement économique Canada pour les Prairies et à la SFDD. <p>Futurs programmes pour une transition équitable</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement économique Canada pour les Prairies, si le mandat le permet, travaillera avec les autres ministères concernés pour rendre 		
--	--	--	--	---	--	--

					<p>compte des résultats des futurs programmes qui soutiennent une transition équitable vers une économie à faible émission de carbone et établira un calendrier de rapports pour rendre compte publiquement des résultats de ces programmes, de concert avec d'autres ministères.</p>		
--	--	--	--	--	---	--	--